

ccinfo

N° 274
SEPTEMBRE
OCTOBRE
2019

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

DISPENSÉ DE TIMBRAGE
Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
BP M3, 98849 Nouméa Cedex



Nous sommes entrepreneurs

**NOUS VOTONS
LE 14 NOVEMBRE**

DOSSIER
Élections à la CCI,
le pouvoir aux entreprises !

PACIFIQUE
Fiscalité polynésienne,
un exemple à suivre ?

DONNÉES DU MOIS
Le marché de l'immobilier
se maintient

cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC





Mutuelle
du Commerce et Divers



Garantimmo, votre garantie emprunteur !

L'assurance emprunteur de la Mutuelle du Commerce vous propose les meilleures garanties pour votre prêt immobilier* à un tarif mutualiste dans les délais les plus courts !



UN TARIF MUTUALISTE

Économisez 1 000 000 XPF** en profitant d'un tarif d'assurance de prêt immobilier* adapté à votre situation.



LES MEILLEURES GARANTIES

Quel que soit votre projet immobilier et votre situation, vous êtes assurés de profiter des garanties les plus adaptées pour vous protéger ainsi que votre famille.



UNE SOUSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

Toutes vos démarches peuvent se faire en ligne, avec au besoin l'assistance d'un conseiller. En quelques clics vous recevez votre devis et votre contrat.

[Contactez-nous pour plus d'informations](#)

Nouméa 41.08.00 / Koné 47.77.16

Mail : garantimmo@mutcom.nc

www.mutuelleducommerce.nc



M GARANTIMMO

**Votre garantie
emprunteur !**

* Prêt immobilier pour l'acquisition et/ou la rénovation/extension de la résidence principale.

** Sous conditions selon profil de l'emprunteur au 31/12/2018. Exemple : pour un couple de 30 ans empruntant 30 000 000 XPF sur 25 ans au taux de 2,5%, assurés à 100% chacun en Décès/Incapacité/Invalidité, le coût moyen d'une assurance emprunteur proposée par les banques dans le cadre de contrats collectifs est de 2 970 189 XPF sur la durée du prêt. Le coût de Garantimmo s'élève à 1 692 691 XPF sur la durée du prêt. L'économie réalisée est supérieure à 1 119 000 XPF.



ÉDITO

Grand Débat entreprises, mesures annoncées de relance économique, loi de programmation fiscale... Le gouvernement se met à l'écoute des entrepreneurs – et de leurs représentants – et entend apporter des réponses pragmatiques à leurs attentes, parfois désemparées.

Comment améliorer la vie des entreprises, leur redonner du souffle et de l'activité, relancer l'emploi privé, simplifier les démarches administratives, raccourcir les délais de paiement ?... Ces questions pressantes portées de longue date par la CCI sont à l'ordre du jour institutionnel. Les Chambres consulaires sont associées à ce vaste chantier de la relance économique.

Entrepreneurs, c'est le moment de faire entendre votre voix !

Tout d'abord, en participant au Grand Débat organisé par le gouvernement à Lifou, Bourail ou Koné.

Mais aussi, si vous êtes ressortissants de la CCI, en votant lors des prochaines élections consulaires, le 14 novembre. Notre dossier vous explique tout sur ce scrutin.

En votant, vous désignerez vos porte-parole pour les cinq ans à venir. Saisissez cette opportunité de vous exprimer !

Jennifer Seagoe,
présidente de la CCI-NC

CCinfo

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- 4 À la Une**
Le stand-up de l'alternance, CCI Store, concours EGC, Bravo l'été...
- 5 Actions de la CCI**
Avec le Grand Débat, les entrepreneurs ont enfin la parole !
- 6 Tontouta mouv', la mobilité verte en entreprise**
- 7 Trophées de l'entreprise 2019 : zoom sur les 12 finalistes**
- 8 Focus entreprise**
Quand des managers en herbe rendent les projets plus concrets
- 10 L'actualité des entreprises**
- 14 Pacifique**
La Polynésie, un voisin business friendly
- 16 Innovation**
Des start-uppers dans les starting-blocks

DÉCRYPTAGES

- 19 Portrait**
Séverine Zimmer, au service de la montée en compétence des Calédoniens
- 20 Dossier**
Élections à la CCI, le pouvoir aux entreprises !
- 26 Économie**
Mieux financer la croissance bleue
- Qualité, hygiène, sécurité et environnement**
- 28 Vers une gestion des déchets à l'échelle du Pacifique ?**

Économie numérique

- 30 « Accompagner les acteurs du pays dans leurs projets de transformation digitale »**

Tourisme

- 32 En province Sud, l'accueil en tribu monte en gamme**

INFOS PRATIQUES

Formation

- 35 Comment optimiser la gestion du patrimoine immobilier de son entreprise**

Fiche pratique

- 36 De nouvelles règles pour faciliter l'accès aux marchés publics**

Données du mois

- 37 Panorama de l'immobilier : le marché reste stable**
- 38 Chiffres et échéances**



Le CCinfo est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie – 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, fax : 24 31 31, com@cci.nc – Site Internet : www.cci.nc – Directrice de publication : Jennifer Seagoe – Comité de rédaction : Sidonie Ganatchian, Sophie Pecquet – Rédaction : Aude-Émilie Dorion, Chrystel Furigo, Céline Houillon, Nelly Jutteau, Annabelle Noir, Sophie Pecquet – Coordination rédaction : Annabelle Noir et Sophie Pecquet – Réalisation : Concept – Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 – Responsable publicité : Yann Milin, tél. : 77 19 72
Impression : Artypo Ducos, tél. : 28 32 99 – Tirage : 10 000 exemplaires – Le CCinfo est distribué aux ressortissants de la CCI-NC.
Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse de la directrice de publication.



À la Une

L'alternance fait son stand-up !



Venez découvrir le monde de l'alternance à l'occasion d'un événement unique organisé par le CFA de la CCI pour ses 30 ans ! **Le jeudi 26 septembre, dès 18 h à l'auditorium de la CCI**, sept intervenants vont « pitcher » leur expérience de la formation en

alternance : alternants et tuteurs en entreprise auront chacun 5 minutes chrono pour faire vibrer votre corde sensible. Vous êtes en quête de formation ou vous envisagez de recourir à l'alternance dans votre entreprise ? Cette soirée conviviale est pour vous.

Inscription sur www.cci.nc

Concours d'entrée à l'EGC : save the dates !



Les dates du concours d'entrée à l'EGC pour la rentrée 2020 sont les suivantes :

- **Clôture des inscriptions** : vendredi 18 octobre
- **Concours écrit** : samedi 26 octobre
- **Oraux** : jeudi 14, vendredi 15, lundi 18 et mardi 19 novembre

Retrouvez toutes les informations et

téléchargez le dossier d'inscription sur www.egc.cci.nc

Contact : egc@cci.nc – Tél. : 24 31 40

Un Aparté des entrepreneurs Design thinking

Ce rendez-vous au format « afterwork » sera animé par Aurélie Marchal, spécialiste métropolitaine de l'organisation et de l'innovation par le « design thinking ». « *Le design thinking est l'état d'esprit de problématisation et de recherche de solutions des designers, explique-t-elle. Il place les expériences et les besoins des collaborateurs au centre de la réflexion, tout en se nourrissant des contraintes économiques et des opportunités technologiques.* »

Le mercredi 25 septembre à 18h30 au Chais de l'hippodrome, Anse-Vata.

Inscription sur www.cci.nc

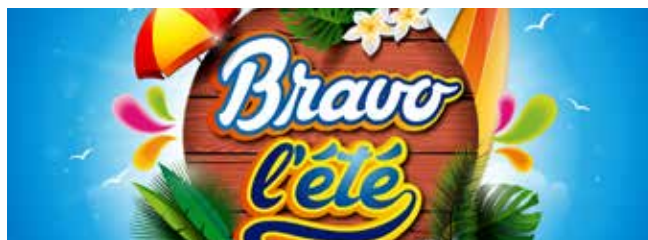


Lancement de CCI Store : rendez-vous le 2 octobre

CCI Store est une plateforme de solutions digitales spécialement adaptées aux besoins des entreprises, qui sera accessible sur le site internet de la CCI début octobre. Cette marketplace d'e-services B2B regroupera des solutions locales mais aussi nationales et internationales, publiques ou privées, pensées par des entrepreneurs pour les entrepreneurs, dans les domaines du management, de la gestion, du développement, etc.

Pour vous faire découvrir cette plateforme en avant-première, la CCI organise, à Nouméa le 2 octobre à partir de 18 h, une soirée de lancement, ouverte à tous sur inscription !

www.cci.nc



Commerçants, êtes-vous inscrits ?

L'opération Bravo l'été revient du 28 septembre au 13 octobre. Le Syndicat des commerçants réitère l'événement qui permet aux enseignes participantes, sur tout le territoire, de remettre un ticket de jeu à leurs clients par tranche de 3000 F d'achat. Un tirage au sort le 30 octobre distribuera 4 millions de francs de cadeaux. De quoi faire des heureux !

Toutes les infos pour s'inscrire à l'opération sur www.cci.nc

INFO RGPD - La CCI poursuit sa mise en conformité au Règlement général sur la protection des données. Si vous souhaitez continuer à recevoir nos offres et nos invitations, il est important de nous donner votre consentement à travers nos prochains e-mailings et sur notre site www.cci.nc courant octobre.



Actions de la CCI

AVEC LE GRAND DÉBAT, LES ENTREPRENEURS ONT ENFIN LA PAROLE !



Le premier rendez-vous s'est tenu le 9 septembre à la Maison des artisans à Nouméa.

Le Grand Débat entreprises « La parole aux entrepreneurs » est lancé depuis le 9 septembre. Initié par Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge de l'économie et des mesures de relance, il vise à renouer le dialogue pour construire, de manière pragmatique, un plan de relance économique.

Chefs d'entreprise, exprimez-vous ! Les acteurs économiques sont invités à prendre la parole lors de rendez-vous organisés dans les trois provinces et via une plateforme de contributions sur internet. L'exécutif a étroitement associé les représentants du monde économique et de la société civile à cette démarche d'ouverture : les trois Chambres consulaires, les trois organisations patronales, les syndicats professionnels, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et les principaux clusters.

Objectif annoncé : « remettre le monde économique local sur les rails de la croissance et de l'emploi, en s'inspirant des mesures prises dans la loi Pacte adoptée en Métropole ».

Relance économique et programmation fiscale

Le gouvernement souhaite bâtir deux lois de pays de manière « pragmatique » : une loi sur la relance économique, qui sera proposée au gouvernement fin octobre, et une loi de programmation fiscale, qui pourrait être adoptée en mars 2020. Ces deux textes seront alimentés par le Grand Débat. À travers ce dialogue restauré avec les entrepreneurs, l'exécutif entend notamment se mettre « au niveau des petits entrepreneurs » et pratiquer une « écoute active » pour relancer la machine économique et redresser l'emploi.

La CCI, comme les deux autres Chambres consulaires, a été consultée en amont du Grand Débat et est associée à la construction de ce plan de relance. Elle invite ses ressortissants à s'exprimer largement.

FAITES-VOUS ENTENDRE !

LE GRAND DÉBAT

ENTREPRISES

La parole aux entrepreneurs

Prochains rendez-vous :

LIFOU mercredi 25 septembre

KONÉ lundi 30 septembre

BOURAIL mardi 1^{er} octobre.

Inscrivez-vous sur :

www.linscription.com/legranddebat-29163

Pour participer sans vous déplacer, le site internet www.debatentreprises.nc continue de recueillir les attentes des chefs d'entreprise, leurs difficultés et besoins concrets.

Quatre thèmes proposés :

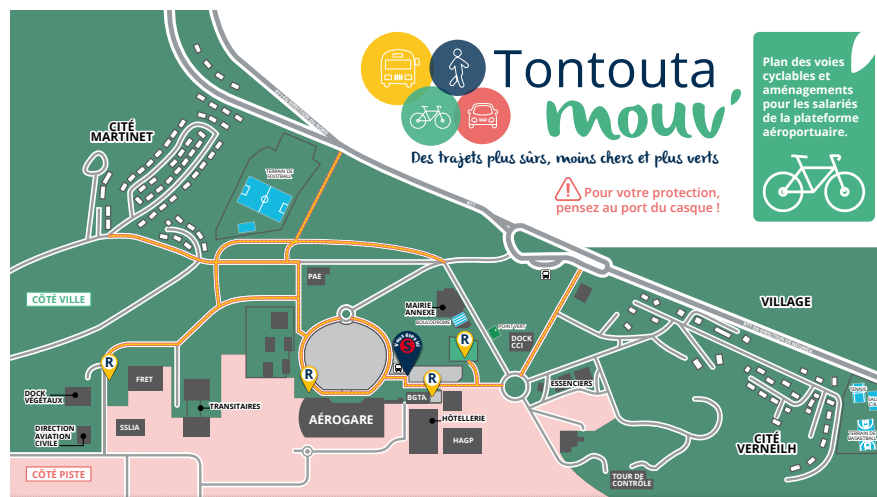
- Simplification administrative
- Relance économique
- Relance du pouvoir d'achat
- Transformation et diversification de l'économie.



Actions de la CCI

TONTOUTA MOUV', LA MOBILITÉ VERTE EN ENTREPRISE

Tontouta mov' est un plan de déplacements interentreprises qui concerne près de 850 salariés œuvrant sur la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta. En fin d'année, une station de vélos électriques partagés sera lancée. Explications.



Les tracés en jaune figurent les pistes et bandes cyclables aménagées sur la plateforme aéroportuaire.

Initié en 2017 par la CCI-NC, le plan de déplacements interentreprises de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta est le 1^{er} PDIE de Nouvelle-Calédonie. Baptisé Tontouta mov', il engage 12 entités œuvrant sur la plateforme, qui représentent près de 850 salariés : Aircalin, base aérienne 186 des Forces armées de Nouvelle-Calédonie, brigade de gendarmerie des transports aériens, CCI, Direction de l'aviation civile, DAVAR, Espace Surveillance, Pacific Airport Engie, Police aux frontières, Restauration calédonienne, service des Douanes, Total Pacific.

Accessibilité

Les personnes travaillant pour ces structures se déplacent quotidiennement entre leur domicile et l'aéroport et très souvent avec une voiture individuelle, ce qui génère des émissions de CO₂, mais aussi du stress, des risques routiers et un coût économique.

Ces salariés circulent également sur l'étendue de la plateforme d'un point à un autre. L'idée est donc de promouvoir des solutions alternatives à l'usage systématique de la voiture, pour réduire les risques et l'empreinte environnementale et améliorer l'accessibilité et l'attractivité de l'aéroport pour les professionnels, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur de la zone.

Cohésion

L'ambition du plan d'actions 2018-2023 du PDIE est de :

- **Réduire les déplacements**, via des services digitaux ou de proximité. Exemple déjà en place : un service mutualisé de livraison de gamelles.
- **Promouvoir la sécurité routière**. Action réalisée : journée de sensibilisation le 26 mars grâce à l'opération Sécuribus pilotée par le gouvernement.

- **Développer la cohésion** et le dialogue interentreprises pour favoriser le bien-être au travail. Action concrète : aménagement d'un espace commun de détente où une grande table en bois spécialement conçue peut accueillir jusqu'à 25 personnes.

- **Développer la plurimodalité** des déplacements, afin de pouvoir recourir au covoiturage, aux transports collectifs ou aux modes dits actifs (vélo, marche, etc.)

Vélos électriques partagés

Une action ambitieuse sur les modes de déplacement a conduit à la réalisation de pistes et bandes cyclables : 900 mètres de piste sécurisée du village à la plateforme de fret et plus de 3 kilomètres de bandes délimitées sur les voies de circulation de la plateforme. Une station de vélos électriques partagés verra le jour en fin d'année. Et pour compléter l'offre sur les trajets domicile-travail, une navette privée mutualisée sera prochainement proposée sur les horaires administratifs. D'autres actions seront mises en place jusqu'en 2023.

En savoir plus :

www.aeroports.cci.nc/fr/tontouta/tontouta-mouv-le-plan-de-deplacements-interentreprises-pdie





Actions de la CCI

TROPHÉES DE L'ENTREPRISE 2019 ZOOM SUR LES 12 FINALISTES

Vous êtes 66 à avoir candidaté aux Trophées de l'entreprise 2019 dans une ou plusieurs des quatre catégories. Merci à vous tous pour votre engagement ! Un choix – difficile – a permis de sélectionner douze dossiers. Passage en revue.

Création/reprise d'entreprise

Fresh Farm. Nicolas Magri pratique la culture aéroponique. Dans un dock où la température, la lumière, le PH de l'eau, etc. sont contrôlés, poussent des salades inédites sur le Caillou, des herbes aromatiques, épinards, cresson... qui sont vendus prêts à consommer à la grande distribution.

Insight. La start-up du groupe CIPAC est consacrée à la vente d'imagerie satellitaire et de produits dérivés avec traitement automatisé des images pour en extraire l'information à valeur ajoutée permettant de cartographier les milieux et leur évolution.

oKiddy. Océane Le Goff a créé une plateforme internet sur laquelle les parents peuvent réserver, pour leurs enfants de 0 à 12 ans, un(e) baby-sitter formé(e) aux premiers secours enfants et nourrissons, avec de nombreux services associés (packs de jeux, activités artistiques, etc.).

Économie circulaire/ Environnement

Ecopavement. Paul Ligeard fabrique des dalles à partir de déchets plastique et sous-produits industriels (scories de nickel). 4 tonnes de déchets ont été traités depuis le lancement du projet pilote cette année, avec le soutien de l'incubateur d'Adecal Technologie.

Entocal. Régis Ballu et ses associés collectent et utilisent des déchets organiques pour élever des insectes et fabriquer une farine d'insectes destinée à nourrir les crevettes. Ce produit est une alternative à la farine de poisson, dont l'utilisation exerce une forte pression sur la ressource. Le process



permettrait à terme de traiter 5000 tonnes de déchets par an.

Slab NC. L'entreprise de Boulouparis produit de la litière pour chat « écologique, économique et locale » à partir des pailles collectées sur les espaces en friche et allie aux avantages d'un process d'économie circulaire un objectif de diminution des risques d'incendie en brousse.

Entreprise digitale

MBM Innovation. Brice Coursin commercialise des solutions internet 4G via la location de « pocketwifi » avec internet illimité, partageable jusqu'à 5 appareils. Cible : les touristes voyageant en Nouvelle-Calédonie et les Calédoniens partant en voyage.

My wish list. Hélène Moraud propose notamment des listes de cadeaux en ligne permettant à la famille et aux amis éloignés de participer aux événements importants malgré la distance et de valoriser les boutiques locales au-delà du territoire.

Trecodec. Le projet Dematrec de l'éco-organisme est une plateforme en ligne qui centralise toutes les demandes d'enlèvement de déchets réglementés, leur suivi et leur traitement. Objectif : faciliter le processus à tous les acteurs concernés et optimiser la traçabilité (suivi en temps réel).

Exportation

Colis Calin. Muriel Mével gère une boutique de vente en ligne de coffrets cadeau composés de produits calédoniens livrés partout dans le monde. Ce concept novateur promeut à l'international le savoir-faire calédonien et la destination Nouvelle-Calédonie.

Geocalive. La société spécialisée dans les solutions mobiles de géolocalisation et de gestion de flotte automobile s'est développée au Vanuatu et en Australie, où le début de commercialisation confirme le potentiel. Un projet d'implantation se poursuit à Tahiti et d'autres pays du Pacifique sont visés.

Vergnet Pacific. La société souhaite exporter son expertise clés en main dans toute la région Pacifique : étude, construction, installation et exploitation d'éoliennes, vente et installation de panneaux photovoltaïques et des solutions hybrides, adaptées aux conditions insulaires du Pacifique.

REMISE DES
TROPHÉES
LE 9 OCTOBRE



Les 12 candidats sélectionnés ont été départagés début septembre par un jury qui a réuni des représentants de la CCI et des *Nouvelles calédoniennes*, coorganisateurs de l'événement, des partenaires Aircalin, BCI, EEC et OPT, ainsi que des organisations professionnelles. Les résultats seront annoncés le 9 octobre lors d'une soirée de remise des Trophées, en présence des anciens lauréats et des représentants du monde économique, au Château Royal.

Plus d'infos www.cci.nc



Focus entreprise

QUAND DES MANAGERS EN HERBE RENDENT LES PROJETS PLUS CONCRETS

Dans les ateliers business plan lancés à l'EGC en 2017 avec OBA Grandes Écoles, les étudiants se voient confier de véritables projets de création d'entreprise. Zoom sur deux des sept projets suivis en 2019.



L'îlot Sports cherche un terrain de jeu

Entreprise d'animations événementielles, l'îlot Sports propose depuis 2015 des activités sportives, écologiques et ludiques, pour enfants et adultes. Trampolines, petits chevaux à pédales et autres jeux géants remportent toujours un franc succès lors des salons, séminaires, fêtes d'entreprise ou commerciales. Fort de cette expérience, l'îlot Sports souhaite poursuivre

son développement et ouvrir un espace de jeux fermé, offrant de nouvelles thématiques. Un lieu idéal notamment pour organiser des anniversaires par temps de pluie !

Pour monter le business plan de ce projet, l'entreprise a bénéficié de l'accompagnement de l'EGC/OBA Grandes Écoles pendant huit mois (lire l'encadré). Nicolas Richette, le gérant, reconnaît l'intérêt indéniable de ce regard extérieur. « J'ai pu clarifier mon idée et chiffrer précisément l'investissement nécessaire. Ce suivi m'a également permis de mieux définir ma zone de chalandise et d'envisager le potentiel de la clientèle touristique, à savoir les enfants des croisiéristes. » Reste aujourd'hui à trouver le lieu pour accueillir ces nouveaux équipements et concrétiser ce projet prometteur.

Contact

L'îlot Sports – Tél. : 90 61 53 – ilotsports@gmail.com

www.ilotsports.com



Une litière calédonienne écologique bientôt en vente

La création de Plicky est le fruit d'une conscience environnementale et un bel exemple d'économie circulaire. Il s'agit en effet de transformer les hectares de paille en friche, causes de nombreux feux dont souffre notre territoire, pour les recycler en litière pour chat. Le produit fini est au point, les équipements pour le produire seront livrés ce mois de septembre. La phase de fabrication devrait donc débuter en octobre pour une commercialisation espérée, en sac kraft de 10 litres (de fabrication locale), en novembre.

Les étudiants de l'EGC (lire l'encadré) ont élaboré le business plan sur la base des éléments transmis par les porteurs du projet et proposé des stratégies de commercialisation ingénieuses. « Un accompagnement formidable et une collaboration fructueuse, souligne le conseiller du projet. Les échanges avec les jeunes et leur implication ont été très profitables, notamment pour définir précisément le positionnement du produit : écologique, économique et calédonien. »

Contact

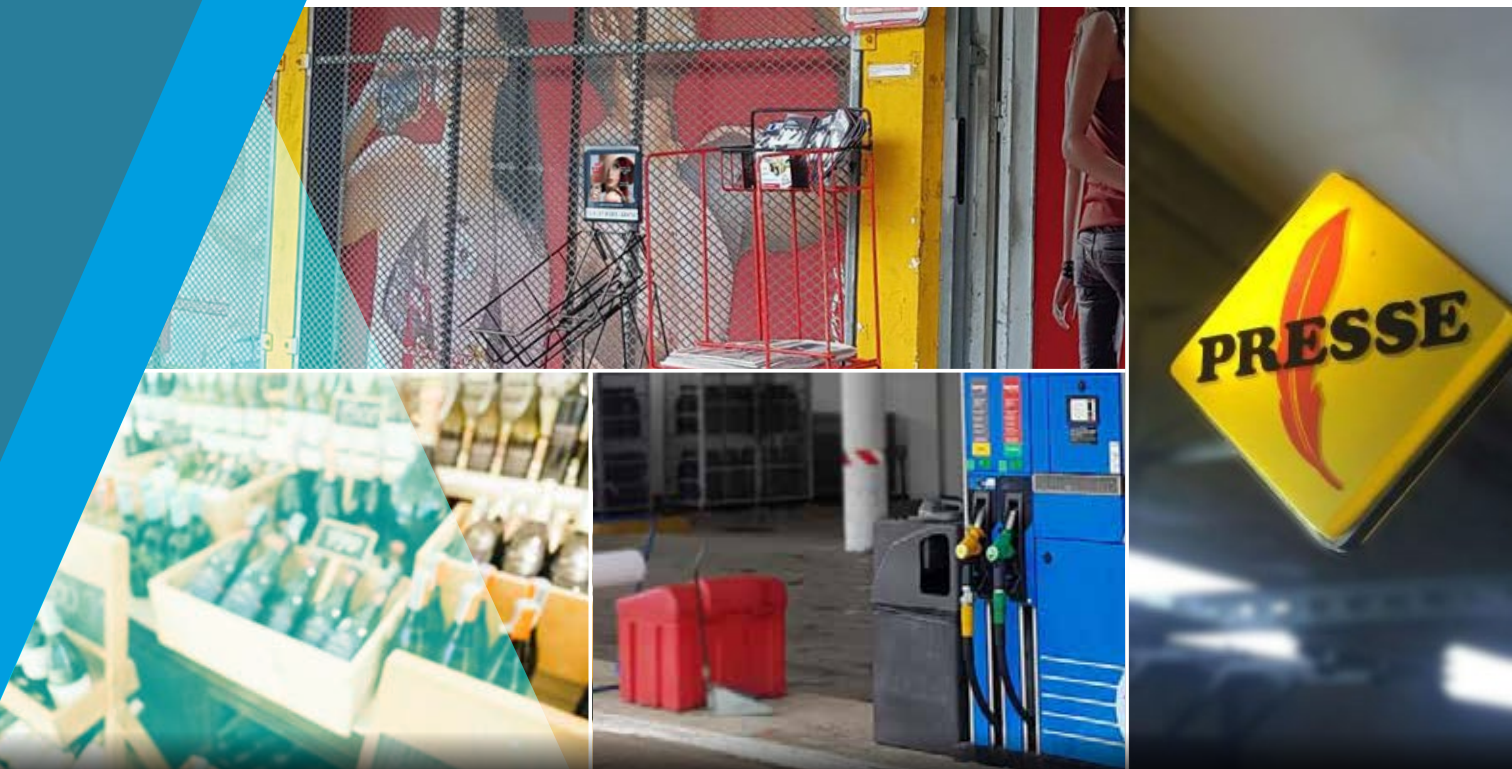
SLAB NC – Tél. : 95 32 46 – scalabouverie@gmail.com

DES BUSINESS PLANS GRANDEUR NATURE

Au terme des ateliers business plan, chaque équipe d'étudiants « pitche » sa présentation devant un jury de professionnels, qui l'évalue. En 2019, sept projets ont été travaillés dans ces ateliers, sous l'égide d'un enseignant HEC, dans des secteurs d'activité allant de l'agroalimentaire à la recherche-développement. Une expérience dite de « learning by doing » qui apporte aussi aux porteurs de projet un autre regard.

Contact : EGC – Tél. : 24 31 40 – egc@cci.nc www.egc.cci.nc

UNE PROVINCE PLUS SÛRE AU QUOTIDIEN



Le **dispositif d'aide à la sécurisation des commerces** de la province Sud a pour objectif d'aider les commerçants à protéger leurs locaux et à investir dans des équipements efficaces pour lutter contre la délinquance. **De récentes évolutions le rendent plus efficace et plus simple.**

Vous pensez être concerné par le dispositif d'aide à la sécurisation des commerces ?

Contactez la direction de l'Économie de la Formation et de l'Emploi **[DEFE]** PROVINCE SUD au 20 36 00 ou rendez-vous sur ce lien.

province-sud.nc/demarches





L'actualité des entreprises



© CH / CCH-NC

Les animaux ont leur magasin à Voh

À 22 ans, aidée par l'Adie, Marnie Maridas a ouvert Au cœur des grains, un magasin d'aliments pour animaux et de jardinerie, dans sa commune. « *C'est parti sur un coup de tête. Je me suis lancée dans les poulets de chair pour la famille. Et je me suis rendu compte qu'il fallait aller assez loin pour se fournir en grains.* » Un constat partagé dans le village, où se situe le commerce coloré, dans l'ancien garage au début de la route de Tiéta. Sa clientèle est essentiellement de Voh, « *des particuliers qui ont des animaux domestiques* ». Marnie vend également des plantes et des légumes locaux et a rentré quelques accessoires pour animaux.

Au cœur des grains – Route de Tiéta, Voh – Tél. : 52 80 68/47 23 22
 ninyadream@gmail.com
 Ouvert du lundi au jeudi de 7 h à 11 h et de 13 h 30 à 17 h,
 le vendredi de 7 h à 14 h, le samedi de 8 h à 11 h

Au cœur des grains



© Poya Market

Alimentation et carburant à Poya

Après être resté des années en friche, le site de l'ancienne station-service du village revit sous le nom Poya Market. Yveric et Aymerick Blanc, un père et son fils, ont ouvert ce magasin d'alimentation avec distribution de carburant Total le 1^{er} juillet. « *Le bâtiment est neuf, la construction a duré un an* », expliquent les gérants, qui emploient quatre personnes pour l'instant. Un four à pain, de la viande fraîche, un distributeur d'argent et prochainement le PMU complètent l'offre de services. « *Notre clientèle vient des tribus alentour, nous avons aussi pas mal de travailleurs dans les mines* », précisent-ils.

Poya Market – RT1, village de Poya – Tél. : 24 11 83 – Ouvert tous les jours de 5 h à 19 h 30

Poya Market



© Botanik

Botanik voit plus grand

Installée au centre-ville de Nouméa, la marque calédonienne Botanik a triplé la surface de ses locaux pour agrandir l'espace de vente et le laboratoire. « *Nous espérons ainsi attirer plus encore la clientèle touristique et participer en même temps à la valorisation de l'image de la Nouvelle-Calédonie* », explique Roderick, le créateur de Botanik qui, depuis 2007, propose des cosmétiques et des parfums 100 % naturels mettant en valeur les plantes du pays. « *Nous pourrions aussi intensifier nos activités, notamment en recherche et développement, et proposer des formations à nos produits aux professionnels de l'esthétique et du bien-être.* »

Botanik – 11, rue du Général-Mangin, Nouméa – Ouvert de 13 h à 18 h du lundi au samedi

Botanik Nouvelle-Calédonie



© Bubblenjoy

La famille Bubblenjoy s'agrandit

Entreprise familiale calédonienne, Bubblenjoy s'implante hors de l'Océanie. Après Nouméa en 2017 et l'agglomération, puis Papeete et Bora Bora, ses « boissons sur mesure » adaptées d'un concept taïwanais se consomment maintenant à Bordeaux. Depuis juillet, la ville du Sud-Ouest accueille la première franchise européenne de la marque calédonienne. « *Nous avons des projets d'ouverture sur d'autres continents* », glisse l'un des fondateurs.

www.bubblenjoy.com

Bubblenjoy



© Christophe Mallect

Coup de jeune pour Groupama Koné

D'avantage d'espace, de confidentialité, de modernité, de confort pour les clients et pour les salariés : l'agence Groupama de Koné a emménagé dans des locaux neufs début avril. Visibles depuis la RT1, ils sont situés aux abords du feu tricolore du centre du village. Plus de 75 m² sont ainsi dédiés à l'espace clientèle, avec une surface d'accueil et des bureaux clos et vitrés. L'agence dispose également d'une salle de réunion de 25 m² qui pourra être mise à disposition des partenaires.

Groupama - Rue Banemoin Vu 10, Koné - Tél. : 25 55 37
contact@groupama-gan.nc

www.groupama-gan.nc

[Groupama Nouvelle-Calédonie](#)

La Villa cachée, un espace partagé

Nichée dans une villa coloniale, la DZ Galerie, espace d'exposition d'art océanien et aborigène, s'ouvre à d'autres univers. Le lieu baptisé La Villa Cachée héberge désormais La Maison NC (petit mobilier et objets déco) et le Café Caché, un espace de restauration lové dans le jardin tropical qui propose petits déjeuners, brunchs, déjeuners et salon de thé du mardi au samedi. D'autres talents issus du prêt-à-porter, de l'artisanat local, des cosmétiques naturels... seront prochainement accueillis dans cet écrin où des événements sont régulièrement organisés (marchés éphémères mensuels, concerts, stages de yoga, conférences...).

La Villa cachée - 27, boulevard Extérieur, Nouméa - Tél. : 24 13 85

[La Villa Cachée](#)



© La Villa Cachée

Une épicerie à Beauvallon

Un nouveau magasin a ouvert ses portes le 30 avril dernier dans le lotissement Beauvallon à Païta. Les propriétaires, Hélène Chuong et Alain Nguyen, sont des habitants du quartier depuis plusieurs années. Un commerce bienvenu pour la population alentour qui apprécie ce nouveau service de proximité. Dans un espace clair et aéré, l'enseigne propose des produits de première nécessité, ainsi que des plats à emporter cuisinés par Hélène.

Alimentation Beauvallon - 1B, lotissement Beauvallon, Païta
Tél. : 28 78 00.
Ouvert du lundi au samedi de 5 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30,
le dimanche de 5 h 30 à 13 h 30 et de 16 h à 19 h 30



© NU/CCI-NC

L'appli de petites annonces du Caillou

Yatoo est une application de petites annonces en ligne dédiée à la Nouvelle-Calédonie, accessible sur Android et iOS. Lancée par Kevin Vuillemin, elle permet, depuis un smartphone ou une tablette, de mettre en vente ou d'acheter des objets, du matériel informatique, des biens immobiliers, des véhicules... en quelques clics. La publication des annonces est gratuite et leur consultation est facilitée par une recherche par catégories et mots-clés. Autres fonctionnalités pratiques, le partage des annonces sur les réseaux sociaux ainsi que la messagerie instantanée et les notifications en temps réel afin d'échanger rapidement entre acheteurs et vendeurs.

www.yatoo.nc

[Yatoo NC](#)



© Yatoo NC



L'actualité des entreprises



Du neuf pour les eaux pluviales

Après plusieurs mois d'études et de recherche, Arnaud Bellenguez a trouvé la solution qu'il cherchait pour traiter les rejets des eaux pluviales. Il s'agit de filets à installer à la sortie des évacuations d'eau (trois types de filets sont disponibles) qui vont récupérer les déchets et ainsi éviter leur rejet en mer. La société Depol.NC s'approvisionne auprès de son partenaire australien (modèles standards ou sur mesure) et assure la pose des filets. Il est possible de découvrir un exemplaire de ce produit innovant au showroom de l'entreprise.

Depol.NC – Tél. : 85 13 13 – bellenguezarnaud@gmail.com
show room : 78, rue Scholastique-Pridot – Mont-Dore

Hep vélo-taxi !

Vous avez peut-être déjà croisé cet étonnant vélo-taxi en plein centre de Nouméa, lancé par la jeune entreprise Nakupa Mouv. Savez-vous que vous pouvez faire appel à ce nouveau moyen de locomotion pour vos déplacements urbains, vous faire livrer courses et colis, ou encore animer vos opérations de street marketing et de communication ? La carapace du vélo-taxi est en effet un espace publicitaire. Pour l'instant limitée au centre-ville, la zone d'activité du véhicule devrait s'étendre prochainement avec l'acquisition de six vélos-taxis supplémentaires. Une flotte écologique et pratique qui n'a pas fini de faire parler d'elle !

Vélo-taxi Nakupa Mouv – Lucien Fakativa – Tél. : 95 65 83
fkaprodi@gmail.com

 Nakupa Mouv



Personnalisez votre tableur Excel

Business Office s'est spécialisé dans le développement et la programmation du logiciel Excel. Les programmes sont entièrement personnalisés à l'activité, aux besoins et aux spécificités du client et lui permettent de bénéficier des potentialités innombrables de l'outil. « Je propose la création d'utilitaires qui faciliteront le quotidien du client et l'automatisation de tâches manuelles et répétitives (avec ou sans VBA). Je peux aussi réparer un programme existant, construit par un tiers », explique Hadrien Flot, qui a lancé son activité en septembre 2018 et assure aussi des formations.

Business Office – Tél. : 79 39 70 – hadrien.flot@gmail.com



Un portfolio de vos chantiers

Stéphan Peretti propose un service unique sur le territoire de reportages photographiques de suivi de chantiers. En immersion complète au sein des équipes, dans le respect des règles de sécurité, le professionnel de l'image capte au plus près les différentes étapes d'avancée des travaux. « Je réalise ensuite la mise en ligne, sur une page web dédiée, des clichés retenus par mon client », précise le photographe. Un exemple ici : www.noumea-photo.com/residence-de-tindu. Une solution innovante pour garder la mémoire de ses réalisations, valoriser ses équipes et ses savoir-faire, tout en bénéficiant d'outils de promotion professionnels.

Nouméa Photo – Tél. : 75 38 50 – stephan.peretti@gmail.com

 www.noumea-photo.com/suivi-de-chantier

 Noumea Photo Stephan Peretti



L'actualité des entreprises



Osez le concours i-Nov !

La 4^e vague du concours d'innovation i-Nov, financé par le Programme national d'investissement d'avenir (PIA), est lancée. Ce challenge vise à soutenir des solutions innovantes portées par des start-ups et PME en cofinçant des projets de recherche et de développement. Cette année, quatre thé-

matiques sont portées par l'Ademe : l'adaptation au changement climatique, l'économie circulaire, la performance énergétique des bâtiments et la ville en transition. « *Nous recherchons des projets dont les coûts se situent entre 600 000 et 5 millions d'euros (entre 71 et 596 millions de francs), de quoi faire entrer les entreprises participantes dans la cour des grands* », précise Caroline Rantien, représentante territoriale de l'Ademe en Nouvelle-Calédonie.

D'autres thématiques sont gérées par Bpifrance, notamment dans le domaine du numérique et de la santé. Le thème de l'« alimentation intelligente » est quant à lui piloté par FranceAgriMer. Enfin, le concours propose une thématique exceptionnelle autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Aucun projet calédonien n'a été déposé lors des précédentes « vagues » du concours, qui ont déjà récompensé 69 lauréats. Pourquoi pas vous ?

Pour toute information complémentaire : concoursinnovation@ademe.fr

Date limite de dépôt des dossiers : 8 octobre à midi (heure de Paris).

Dossiers de candidature téléchargeables sur le site des 3 organismes :

www.ademe.fr

www.bpifrance.fr

www.franceagrimer.fr

L'Adie peut aider à la mobilité ou à la reconversion... et vous pouvez aider l'Adie

Grâce à ses dispositifs de microcrédit (plafonnés à 1,2 million de francs), l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) donne une chance de démarrer à des porteurs de projet qui n'ont pas accès au crédit bancaire. L'Adie peut également aider à résoudre les problèmes de mobilité des salariés en finançant le permis de conduire, l'achat ou la réparation d'un véhicule. Près

de 1 200 projets, dont 800 en création d'entreprise, ont ainsi été accompagnés par l'organisme en 2018. Autre dispositif pouvant intéresser les entreprises : le mécénat de compétences. Selon Delphine Cottin, directrice des opérations, « *la formule du mécénat permet aux collaborateurs d'une entreprise de consacrer plusieurs jours par an à l'Adie sur leur temps de travail pour accompagner des porteurs de projet en fonction de leurs compétences. C'est un dispositif gagnant-gagnant puisqu'il est valorisant pour le salarié et que l'entreprise bénéficie d'une déduction fiscale.* »

Adie NC - Tél. : 26 59 52 - nouvelcaledonie@adie.org

[Adie NC](#)



EN PRATIQUE...

Louez un bureau à l'Espace Performance de la CCI

À Nouméa, la CCI met à la disposition des entrepreneurs, travailleurs indépendants ou porteurs de projet ses espaces de coworking. Bénéficiez d'un bureau équipé et de services mutualisés à des tarifs avantageux.

Solution clés en main

- un bureau sécurisé et tout équipé,
- des salles de réunion,
- un accueil physique et téléphonique personnalisé,
- un accès 24 h/24, 7 jours sur 7,
- du matériel de reprographie (photocopieurs, fax, vidéo projecteur),
- un accès à Internet,
- une ligne téléphonique,
- une cafétéria.

Pour en savoir plus

Tél. : 24 31 05 – esp@cci.nc

www.cci.nc



Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?

Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions votre actualité dans ces pages.



Pacifique

LA POLYNÉSIE, UN VOISIN BUSINESS FRIENDLY

Quels secteurs appuyer pour relancer l'économie ? Comment redonner une bouffée d'air frais aux entreprises ? La Polynésie française met en œuvre depuis deux ans et demi une série de mesures favorables à l'entrepreneuriat inspirantes. Décryptage.

Fin 2016, l'assemblée polynésienne a adopté une loi du pays qui établit un véritable pacte de stabilité fiscale avec le monde de l'entreprise. Ses grands principes ? Tout d'abord, la diminution du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) en instaurant un taux fixe à 29 % (contre 30 % auparavant) et une baisse de 1 point sur quatre ans pour le porter à 25 % ; et sur la même période, la garantie et le maintien de certains taux d'imposition existants. Ensuite, l'augmentation de la durée d'exonération d'IS – qui passe de deux à trois exercices – pour les nouvelles sociétés, et l'élargissement des entreprises éligibles à la réduction d'impôt à l'investissement. Mais aussi une meilleure prise en compte des droits du contribuable, avec notamment la procédure de rescrit fiscal. Cette réponse de l'administration sur l'interprétation d'un texte fiscal ou d'une situation, qui ensuite fait foi pour le demandeur, est une disposition importante. Elle faisait partie des demandes des entreprises calédoniennes lors des premières Assises de la simplification administrative qui ont eu lieu en mars dernier.

Visibilité et sécurité

Le pacte de stabilité fiscal de notre voisin polynésien est donc un engagement sur la durée, propre à donner de la visibilité et de la sécurité juridique aux entreprises et aux investisseurs. Dans le même temps, il vise à réduire la pression fiscale afin de

favoriser l'initiative privée et la compétitivité. La loi du pays comprend aussi des mesures pour encourager la consommation des ménages, synonyme d'activité pour les entreprises. Enfin, la Polynésie développe sa stratégie économique en soutenant plus particulièrement les secteurs de la pêche hauturière et de l'hôtellerie dans le cadre de la défiscalisation locale. Par ailleurs, son gouvernement a mis en place un volet de défiscalisation qui s'adresse à toute entreprise qui souhaite investir pour améliorer ses capacités de production (avec un plafond de 3 millions de francs). Les effets de ces mesures sur l'économie polynésienne méritent d'être surveillés.

Un guichet unique pour les entreprises

Autre coup de pouce pour les entrepreneurs, une délégation polynésienne aux investissements, rattachée à la vice-présidence et composée d'experts, a été mise en place en février 2017. Son rôle ? Proposer un accompagnement personnalisé aux investisseurs du pays ou extérieurs dans les différentes phases et le financement de leurs projets en étant un point d'entrée unique avec l'administration (aides, réglementation, fiscalité, urbanisme...).

Contact

Délégation polynésienne aux investissements (DPI)
Tél. : (689) 40 505 600 – secretariat@dpi.gov.pf

www.service-public.pf/dpi-delegation-polynesienne-aux-investissements

14H04
RENDEZ-VOUS
CLIENTÈLE À DUCOS

15H48
ENVOYER LES DOCUMENTS
AU COMPTABLE



6H29
CHARGER LES DEUX PALETTES
POUR LA LIVRAISON

16H53
CHARGER MON TÉLÉPHONE
POUR VÉRIFIER MES MAILS

8H30
POSTER MA DERNIÈRE
RÉALISATION SUR FACEBOOK

6H47
VÉRIFIER MON PLANNING
DE LA JOURNÉE



NOUVEAU CITROËN BERLINGO VAN
VÉHICULE UTILITAIRE DE L'ANNÉE 2019
COMME VOUS, IL SAIT TOUT FAIRE.



À PARTIR DE

1 150 000 F TTC*

OFFRE RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS

Montage en défiscalisation



Modèle présenté : Nouveau Citroën Berlingo Van Taille M 650 kg HDi 75 BVM CLUB à partir de 2 600 000^{PTC}. Se renseigner en concession.
*Offre réservée aux professionnels éligibles à la défiscalisation Loi Girardin-LODEOM sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation. Apport en défiscalisation de 28%, frais de carte grise et éco-participation inclus. **Construisons notre pays, économisons l'énergie.**





Loïc Prigent, Nolann Charles et Teddy Wenahin à l'IRD, qui héberge les locaux de l'Incubateur de l'Adecap.

Innovation

DES START-UPPERS DANS LES STARTING-BLOCKS

Le Challenge Total, qui vise à soutenir des projets innovants ancrés localement, a été étendu à la Nouvelle-Calédonie pour sa 2^e édition. Dans ce cadre, un partenariat a été conclu avec l'Incubateur de l'Adecap Technopole pour accompagner les gagnants pendant six mois au terme du concours.

Un peu plus de quatre mois après la proclamation des résultats, où en sont les projets de nos trois lauréats ? Grâce au Challenge Total et au suivi de l'Incubateur, celui de Loïc Prigent a gagné en visibilité et trouvé un nouvel élan. L'activité de la société Eco-boat, qui propose une approche écologique de la maintenance portuaire, se développe et génère du chiffre d'affaires. Les deux associés complètent leur offre de services. « Nous avons développé un système de brosses sous-marines, plus adaptées à certains net-

toyages difficiles et nous avons d'autres projets en tête », explique Loïc Prigent.

Prototype et business plan

Teddy Wanehin travaille de son côté à la conception d'un prototype de réservoir d'eaux pluviales, à partir de matériaux recyclés. « Des modèles de taille différentes seront fabriqués, pour s'adapter aux besoins des collectivités, des particuliers, des agriculteurs », indique le start-upper. Le premier prototype de Recycl'eau sera installé dans les jardins de l'IRD (partenaire de l'Incubateur) et relié aux serres, en vue de faire toutes les améliorations nécessaires.

Nolann Charles, qui ambitionne quant à lui de réduire le gaspillage alimentaire, a validé son business plan, tandis que le prototype graphique de l'application Foodbank est en cours de création. « La participation au Challenge a permis de susciter l'intérêt sur notre projet. Nous espérons lancer l'appli en fin

Les 3 projets en bref

- Eco-boat est un service de nettoyage, en marina, des coques de bateaux à flot, réalisé par un robot sous-marin télécommandé et un plongeur. Effectué régulièrement, il permet de se passer de l'antifouling et d'utiliser des revêtements moins polluants pour les eaux du lagon. Loïc Prigent - contact@eco-boat.net
- Recycl'eau propose de récupérer les eaux pluviales et de les utiliser pour les usages domestiques courants (toilettes, lave-linge, arrosage). Un projet qui permet de préserver l'eau potable, tandis qu'une eau moins chlorée s'avère plus intéressante pour l'arrosage des cultures. Teddy Wenahin - teddy.wenahin@yahoo.fr
- FoodBank est une application mobile qui permettra aux supermarchés, commerces alimentaires, restaurants... de vendre à temps leurs produits frais ou à date limite de consommation très proche. L'appli enverra des alertes aux associations locales pour les informer que les denrées non vendues peuvent être retirées gratuitement. Nolann Charles - nolann@oneshot.nc

d'année, précise le jeune homme, tout dépend des aides financières que nous pourrions obtenir des institutions ou encore d'investisseurs privés. »

www.startupper-of-the-year-challenge-total.com/fr/challenges/nouvelle-caledonie

www.technopole.nc/fr/pole-innovation

NOUS CROYONS EN VOTRE MOMENT

Aujourd'hui, la BCI accompagne plus
de **13 000 professionnels** dans le développement
de leur entreprise.

BANQUE CALÉDONNIENNE D'INVESTISSEMENT | SAEM au capital de 16 milliards XPF - Siège social : 54, Avenue de la Victoire - BP 15 - Nouméa Cedex
TÉL 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 - RCS Nouméa 54 B 015 479 - Rédit n° 0 015 479 001 - RIAF NC170007 voir RIAS.nc

www.bci.nc



Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

CONSTRUISONS NOTRE PAYS. ECONOMISONS L'ÉNERGIE. Photo non-contractuelle

SOLDES PRO'



Portable LENOVO V330-15 15.6" i5-8250U/8G/256GoSSD/W10P

Simplicité et efficacité pour les professionnels. Proposé à un prix abordable sans sacrifier les performances, le V330 est un portable 38,10 cm (15") à la fois fiable et stylé qui vous permet de vous focaliser sur la réussite de votre entreprise. Les puissantes technologies Intel® dont il est doté vous permettent de rester productif en toutes circonstances. Optimisé pour garantir des niveaux optimaux de sécurité, de flexibilité et de fiabilité, il réduira fortement la charge de travail de votre équipe informatique. Votre travail fera sans nul doute forte impression avec ce portable pensé pour les professionnels qui veulent un système sans superflu.

159 900 F

111 930 F

▶▶▶▶ **Lenovo**

Offre valable du 24 août au 22 septembre,
dans la limite des stocks disponibles.

OFFICESTORE

Tout pour le professionnel

QUARTIER LATIN
65 AV. DU MARECHAL FOCH

LUN-JEU : 8h - 17h / VEN : 8h - 16h



RENAULT
La vie, avec passion

Hello

le (très) utile !

1.184.363^F HTGC*
À partir de

À quoi sert un utilitaire s'il n'est pas utile ?

Renault **Kangoo**
Utile, fiable et
fort bien équipé.



* Offre réservée aux professionnels éligibles à la défiscalisation métropolitaine. Sous réserve d'acceptation du dossier de défiscalisation par NC Finance. Kangoo Entry 1,6L 16V 105 cv. Eco participation et frais de mise à la route inclus. Hors TGC.

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

3
ANS GARANTIE
ou 100 000 km
1^{er} terme échu, sauf taxi.
Voir conditions générales.

www.renault.nc
www.groupejeandot.nc



SODAUTO | MAGENTA AÉRODROME | NOUMÉA | 25.05.05 | sodauto@hgj.nc
PARKING DU NORD | KONÉ | 47.50.60 | parkingdunord@mls.nc

AGENTS : NTA 27 27 12 • GN AUTOMOBILES KOUMAC 77 23 94 • BOURAIL AUTO SERVICES 77 96 95 • LOCA V LIFOU 45 07 77 • LE PARKAUTO POINDIMIÉ 77 66 29

SODAUTO
ASSISTANCE 24/7
24.24.90





Portrait

SÉVERINE ZIMMER, AU SERVICE DE LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES CALÉDONIENS

Associée au projet du Fonds interprofessionnel d'assurance formation (FIAF) depuis sa gestation, Séverine Zimmer en a pris la direction à son lancement en 2017. Deux ans plus tard, l'association compte sept permanents et collecte 450 millions de francs par an.

« Nous avons aujourd'hui une équipe structurée qui rend de vrais services aux employeurs, se félicite Séverine Zimmer, directrice du FIAF. À ce jour, une vingtaine de projets ont été accompagnés et financés, dans tous les secteurs. » Les filières bois, viande, agricole, automobile, BTP, mais aussi les chocolatiers, le secteur du gardiennage, de la maintenance ou encore du maritime ont ainsi bénéficié de formations financées par le FIAF. À 37 ans, Séverine Zimmer, par ailleurs passionnée de littérature et danseuse classique, s'investit dans toutes ces actions avec une énergie communicative.

Opportunités

Inscrite dans les statuts de l'association, la lutte contre l'illettrisme lui tient aussi à cœur et a conduit le FIAF à commander un diagnostic de la maîtrise des compétences de base en

entreprise et à élaborer un plan d'action. Plus largement, « nous intervenons dès que l'on voit une opportunité technique ou réglementaire, explique la directrice. Nous finançons également des projets soumis par les employeurs pour formaliser les besoins et élaborer un cahier des charges. »

Perspectives

Dans quelques mois, le FIAF arrivera au terme de sa période expérimentale de trois ans. « Les commissions paritaires de renégociation de l'accord, prévue en avril 2020, ont débuté », souligne Séverine Zimmer. D'ici là, un autre axe important est l'évaluation de l'action du fonds. « On se doit de mesurer l'impact des projets financés pour démontrer que, de notre action, découle une meilleure productivité. Nous souhaitons également intensifier notre accompagnement au niveau des branches professionnelles. »

La jeune femme admet qu'« il y a encore des choses à faire pour que les employeurs comprennent notre rôle et pensent la formation professionnelle dans une logique d'investissement et de développement ».

« Penser la formation professionnelle dans une logique d'investissement et de développement. »

Les étapes clés de sa carrière

1999-2007 : bac littéraire (suivi d'une année à Washington), master de responsable de formation français langue étrangère (FLE) à Strasbourg.

2007-2008 : formatrice FLE à Londres pour les salariés du groupe LVMH.

2008 : retour en Nouvelle-Calédonie, attachée de formation chez Banian Ingénierie et Formation.

2012 : responsable de projet de formation à la DFPC ; master en Ingénierie et conseils en formation à distance (mémoire sur la professionnalisation des acteurs de la formation en Nouvelle-Calédonie).

2014 : consultante.



Dossier

ÉLECTIONS À LA CCI, LE POUVOIR AUX ENTREPRISES !

Commerçants, industriels et prestataires de services, le jeudi 14 novembre, vous êtes appelés à élire vos représentants à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) qui sont, comme vous, des femmes et des hommes chefs d'entreprise. Durant cinq ans, ces élus seront vos porte-parole pour défendre vos intérêts. Il n'y a qu'un seul tour pour faire entendre votre voix !

Les élus sont des chefs d'entreprise bénévoles qui, en plus de leurs activités, s'investissent dans les projets de la CCI. Durant les cinq prochaines années, ces femmes et ces hommes travailleront à favoriser la croissance de vos entreprises et le développement économique de la Nouvelle-Calédonie. En cette période charnière pour l'avenir, ils seront à vos côtés face aux enjeux de la relance, de l'emploi, de la formation, de la transition énergétique ou digitale.

La CCI est un corps intermédiaire entre les instances politiques et les entreprises. Ses élus ont le rôle essentiel d'être force de proposition pour dynamiser les secteurs du commerce, de l'industrie et des services. Émettant des avis sur les réglementations, ils font également remonter aux exécutifs les problématiques des entrepreneurs, et notamment des plus petits, qui représentent 92 % des ressortissants de la CCI, pour leur meilleure prise en compte.



Élections 2019 à Les grandes étapes

Publication de la liste des électeurs au *Journal officiel de Nouvelle-Calédonie*

24 JUILLET

JUSQU'AU 24 OCTOBRE

Les candidats aux élections se font connaître (lire page 20)



Dossier

Qui vote ?

Toutes les personnes physiques ou morales en activité, inscrites au 31 décembre 2018 au Registre du commerce et des sociétés (RCS), en A (personne physique, c'est-à-dire « patenté », ayant la qualité de commerçant) ou en B (société commerciale).

Une personne physique ou une personne morale = **1 voix**

La liste des électeurs est consultable sur www.juridocgouv.nc (Arrêté n°2019-1581/GNC du 16 juillet 2019).

Qui désigne-t-on lors du vote ?

Chaque électeur ne vote que pour les candidats éligibles dans sa catégorie professionnelle, correspondant aux activités commerciales, industrielles ou de services. Pour les élections 2019, le nombre de membres de l'assemblée consulaire a été fixé par arrêté du gouvernement à 33, répartis ainsi : commerce (9 sièges), industrie (11 sièges) et services (13 sièges). Cette répartition, définie sur la base d'une étude permettant de retranscrire au mieux l'évolution du tissu économique au sein de l'assemblée consulaire, garantit la juste représentativité des différents secteurs d'activité du territoire.

LES MISSIONS DE LA CCI

- Représenter les intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics.
- Accompagner la création et le développement des entreprises : conseil et soutien en création, gestion, environnement ou formalités, information économique et juridique.
- Développer les compétences afin de répondre aux besoins des entreprises : formations diplômantes des jeunes Calédoniens et formations professionnelles des salariés et entrepreneurs.
- Gérer les infrastructures et contribuer au développement économique du territoire. La CCI gère les aéroports de Nouméa-La Tontouta et de Nouméa-Magenta, et la gare maritime de Nouméa. Elle intervient également dans la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Lifou-Wanaham.

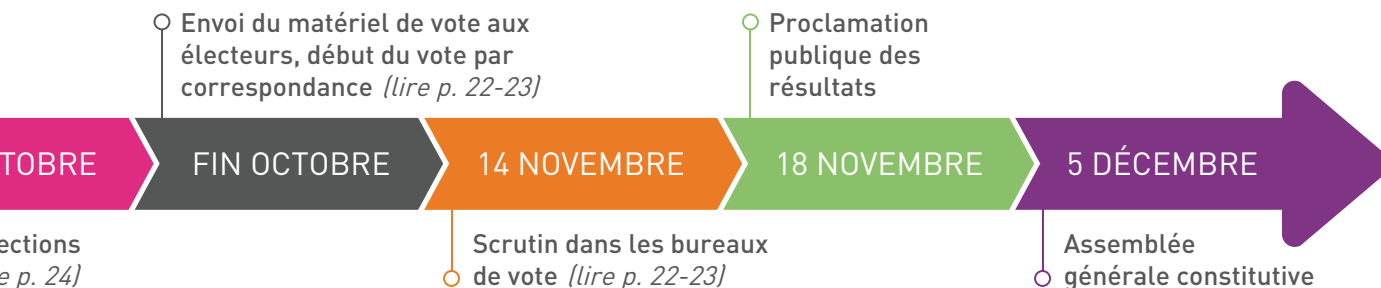
Les électeurs, en chiffres*

Pour les élections 2019, 15 220 électeurs sont appelés aux urnes :

- 4 244 du secteur commerce,
- 3 656 du secteur industrie,
- 7 320 du secteur services

* Chiffres arrêtés par le gouvernement le 16 juillet 2019 sur proposition de la commission établissant la liste des électeurs.

la CCI





ÉLECTIONS CONSULAIRES, MODE D'EMPLOI !



Un seul suffrage permet l'élection des 33 membres de l'assemblée consulaire. Il n'y a pas de deuxième tour.

Le matériel de vote

Six jours au moins avant le jour du scrutin, l'électeur reçoit par voie postale le matériel de vote relatif à sa propre catégorie professionnelle.

Ce pli comprend :

- un bulletin de vote ;
- une enveloppe électorale de couleur tenant lieu de carte d'électeur ;
- une enveloppe de transmission préaffranchie pour voter par correspondance ;
- une fiche d'instruction aux électeurs (avec notamment un modèle de mandat).

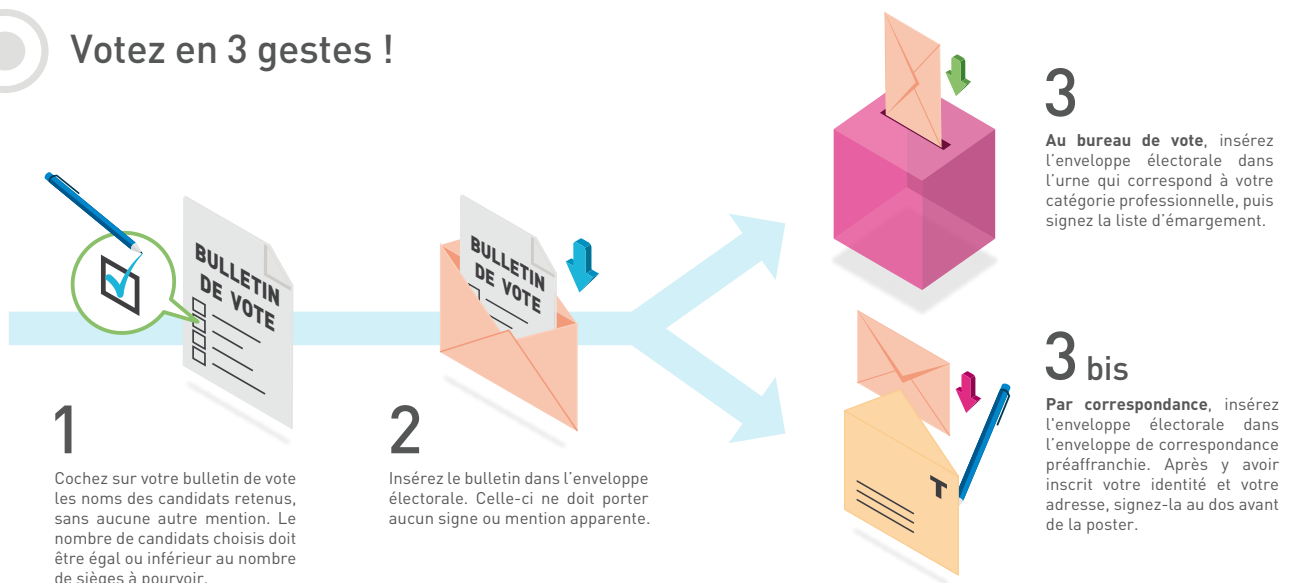
Deux solutions pour voter

- **par correspondance** : le vote doit être reçu au plus tard le jour du scrutin, soit le 14 novembre, à 14 h. Il appartient à l'électeur de prendre ses dispositions pour que son vote par correspondance parvienne en temps et en heure.
- **sur place** : en se déplaçant dans son bureau de vote le jour du scrutin.



Si vous ne pouvez pas vous déplacer au bureau de vote, vous devez voter par correspondance. Le vote par procuration n'est pas admis.

Votez en 3 gestes !





Dossier

Où voter ?

Le scrutin se tiendra le jeudi 14 novembre, **de 8 h à 14 h dans les mairies de Nouméa, Koné et Lifou**. Les électeurs pourront voter physiquement dans leur bureau de vote de rattachement en fonction de leur province :

- Nouméa pour la province Sud
- Koné pour la province Nord
- Lifou pour la province des Îles Loyauté.



Le bulletin de vote sera considéré comme nul si :

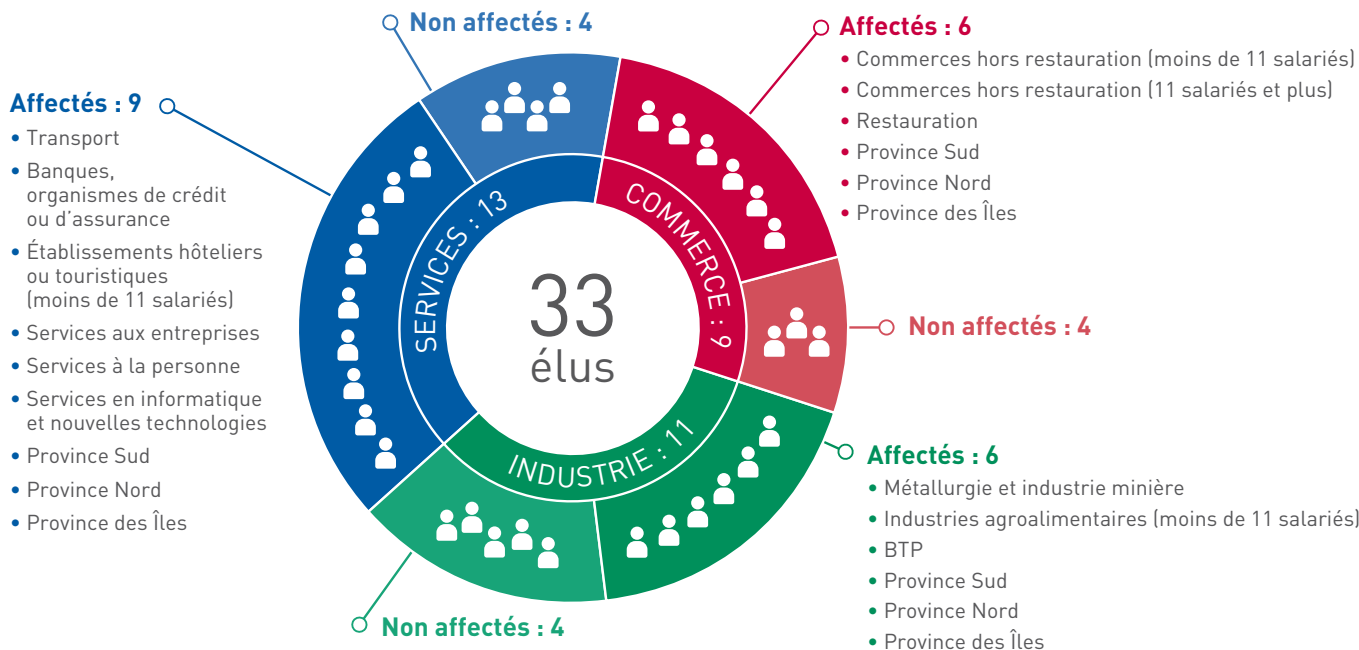
- il est différent de celui qui a été imprimé par la CCI ;
- il porte un nombre de noms supérieur à celui des sièges à pourvoir ;
- il comporte le nom d'une personne n'ayant pas fait acte de candidature ou dont la candidature a été enregistrée dans une autre catégorie. Toutefois, les suffrages exprimés sur le même bulletin de vote en faveur des autres candidats sont valables.



Par rapport aux élections précédentes, seuls trois bureaux de vote seront ouverts le jour du scrutin.



La composition de l'assemblée consulaire :



Dans chaque catégorie, il existe des sièges dits « **affectés** », permettant de garantir une représentation des entreprises présentant une importance économique particulière (par exemple : les petits commerces, le tourisme, le transport, les nouvelles technologies...) et une représentativité provinciale équilibrée, ainsi que des sièges dits « **non affectés** » (ou libres).



MEMBRE CONSULAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?



Devenir élu à la CCI offre la possibilité de participer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie, et de défendre les intérêts des entreprises de votre secteur d'activité.

Qui peut se présenter ?

Pour être candidat aux fonctions de membre consulaire, il faut réunir trois conditions :

1. Figurer sur la liste des électeurs arrêtée par le gouvernement*
2. Être âgé de 25 ans au moins
3. Être inscrit au RCS depuis deux ans au moment de la clôture des listes électorales, soit au plus tard le 31 décembre 2016.

Le candidat ne peut faire acte de candidature que pour la catégorie professionnelle pour laquelle il est inscrit sur la liste électorale.

Les candidatures seront affichées aux sièges du gouvernement et de la CCI, à Nouméa, et sur le site www.cci.nc.

* Arrêté n°2019-1581/GNC du 16 juillet 2019

Comment constituer son dossier ?

Les pièces à fournir sont :

- une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) avec présentation de la pièce originale sur place ;
- un extrait Kbis (copie de l'immatriculation au RCS de Nouméa) datant de moins de trois mois, ou une attestation d'inscription sur les listes électorales de 2014 pour les anciens membres ou membres en exercice de la CCI ou les anciens juges ou juges en exercice au

tribunal mixte de commerce. La catégorie professionnelle déclarée par le candidat doit être conforme à l'activité réelle de l'intéressé, telle qu'elle apparaît au RCS mais également à son inscription sur les listes électorales ;

- une copie de l'inscription au RIDET datant de moins de trois mois pour les postes affectés (voir page 23) ;
- une attestation datant de moins de trois mois de la CAFAT concernant le nombre de salariés employés par le candidat ou la société qu'il représente, uniquement pour les postes affectés ayant un nombre minimum ou maximum de salariés ;
- une copie du rôle de la patente de l'année 2018, uniquement pour les sièges affectés à la représentation provinciale ;
- pour les représentants de société : un document attestant leur qualité de mandataire de la société, si le candidat n'est pas le représentant légal de la société.

Les informations du présent dossier sont sous réserve de l'arrêté du gouvernement publié 45 jours avant la date du scrutin au Journal officiel de Nouvelle-Calédonie.

OÙ DÉPOSER SA CANDIDATURE ?

Le dossier de candidature est à retirer et à déposer avant le 24 octobre (à 16 h) auprès de la Direction des affaires juridiques de la Nouvelle-Calédonie – Service d'études, de législation et du contentieux (SELC) – 85, avenue du Général-de-Gaulle, immeuble Carcopino (3^e étage), aux horaires d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h 30.



L'expérience A330neo 

Voyagez Zen

NOUVELLE CLASSE

PREMIUM ECONOMY



- SIÈGE EXTRA CONFORT
- CABINE DEDIEE
- ACCES PRIORITAIRES
- CONNEXION INTERNET INCLUSE
- ECRAN TACTILE 33CM

Le voyage éveille nos sens



Enquête emploi-formation 2019

Organisée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

EMPLOYEURS !

VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE :

- pour connaître vos besoins en métiers
- pour adapter ensemble les formations

POUR PARTICIPER :

- répondez à l'enquête en ligne
 - OU
 - répondez à nos enquêteurs par téléphone
- AVANT LE 10 OCTOBRE 2019**



Cette étude est réalisée par le service de l'Aménagement et de la planification du gouvernement avec le soutien des partenaires sociaux.

Plus d'informations :

 26 29 33
 www.sap.gouv.nc



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



Économie

MIEUX FINANCER LA CROISSANCE BLEUE

Les contours d'une croissance durable issue des secteurs marin et maritime dans leur ensemble en Nouvelle-Calédonie se sont encore précisés à la suite de la 3^e édition de la Journée de la mer, organisée par le Cluster maritime le 25 juillet. Une table ronde y était consacrée aux dispositifs de financement. Éclairage.



La Nouvelle-Calédonie est-elle prête à saisir toutes les opportunités de la croissance bleue ? Tel était le fil rouge de la Journée de la mer organisée par le Cluster maritime Nouvelle-Calédonie (CMNC), en présence du gouvernement, des collectivités, de représentants d'entreprise et d'associations, des Chambres consulaires et de plusieurs organismes de financement. Outre les perspectives pour le transport maritime, la pêche, l'aquaculture ou le tourisme, les moyens d'en financer les projets ont fait l'objet d'une attention particulière. Les dispositifs de financement existants manquent en effet de visibilité du fait de la pluralité des secteurs concernés. Afin d'en faciliter l'accès, en particulier aux TPE et PME (plus de 40 % des entreprises maritimes), le CMNC préconise la mise en place d'un guichet unique.

200 milliards mobilisés

Présentes lors des échanges, l'Agence française de développement (AFD) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) se sont engagées à mobiliser chacune 100 milliards de francs CFP sur des projets d'infrastructures ou de développement durable, auxquels viendront s'ajouter des fonds directement alloués au capital des entreprises via le Programme d'investissements d'avenir (PIA) porté par Bpifrance.

Des politiques d'aide à l'investissement se structurent également localement, notamment par le biais du Code des aides pour le soutien de l'économie (CASE) de la province Sud. Les banques privées accompagnent aussi de nombreux projets, avec « plus de 100 milliards injectés par an » dans des entreprises calédoniennes. Plusieurs intervenants ont cependant souligné le besoin d'une meilleure « inclusion bancaire ».

Dans le domaine des compétences, l'accès des chefs d'entreprise à la formation via le FIAF a également été plébiscité.



► « La création d'un guichet unique permettrait de faciliter l'accès à l'information. »
Philippe Darrason, président du Cluster maritime NC

PARTICIPEZ À L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE MARITIME !

Lancé en 2016 et fruit d'un partenariat entre le Cluster maritime Nouvelle-Calédonie et la CCI-NC, l'Observatoire économique maritime a pour ambition d'évaluer le juste poids de la mer en Nouvelle-Calédonie en termes d'emplois, de chiffre d'affaires, mais aussi de freins. Après le secteur nautique, le transport et l'environnement, l'enquête explore la pêche, l'aquaculture, l'administration et la gestion du monde maritime. « Sur les 3 000 acteurs que compte le secteur maritime en Nouvelle-Calédonie, seuls 515 ont pour l'instant répondu à l'appel », commente Caroline Kaupp, en charge du dossier à la Chambre.

Pour participer à l'enquête, signalez-vous à l'adresse suivante : observatoires@cci.nc.
Les synthèses des 2 premières enquêtes sont consultables sur

 www.cci.nc
Rubrique information économique



Le Lagon
NOUMÉA - ANSE VATA

**Sociétés
et Comités
d'entreprise**

**Profitez de remises
exceptionnelles !**

Demandez votre convention 2019
sans engagement au 26.12.55 ou
par mail à dir.hebergement@lelagon.nc

POURQUOI ? NOUS CHOISIR ?

- ★ Meilleur rapport qualité prix
- ★ N°1 sur les sites de classement hôteliers depuis 9 ans
- ★ Seul hôtel de Nouvelle-Calédonie à proposer des chambres hypoallergéniques
- ★ Literie grand confort
- ★ Toutes nos chambres sont équipées de terrasses
- ★ Nombreuses activités gratuites
- ★ Emplacement idéal en zone touristique de la baie de l'Anse-Vata :



La plage
Anse-Vata
à 200m



Boulangerie
Pâtisserie
à 50m



2 arrêts
de bus
à 50m



2 magasins
de proximité
à 50m



1 pharmacie
ouverte 7j/7
à 10m

Hôtel Le Lagon, votre séjour comme un poisson dans l'eau.

Élégance & dynamisme



CX-3 

GARANTIE 3 ANS OU 100 000KM

Magenta : 24 39 20 - Vallée du Tir : 24 39 30

 Parkingshickson /  www.parkingshickson.nc

Construisons notre pays, économisons l'énergie



QHSE

QUALITÉ
HYGIÈNE
SÉCURITÉ

ENVIRONNEMENT

VERS UNE GESTION DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE DU PACIFIQUE ?

Du 2 au 4 juillet, les antennes Nouvelle-Calédonie et Polynésie française de l'Ademe organisaient à Nouméa un colloque sur la gestion des déchets. Trois jours d'échanges auxquels la CCI a participé, pour tenter de faire valoir les spécificités des collectivités du Pacifique.



► « Nous réfléchissons à la mise en place d'une action conjointe entre nos trois pays, avec le concours de l'État, pour faciliter la prise en charge des déchets dangereux. »

Caroline Rantien, représentante territoriale de l'Ademe



Des visites sur le terrain ont été organisées.

Regroupant des spécialistes venant d'horizons différents (collectivités territoriales, services techniques, associations environnementales, entreprises et organismes de financement), le colloque comptait une délégation de dix personnes de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna, venue partager ses expériences de gestion des déchets solides avec les acteurs calédoniens. Première du genre, cette rencontre a permis d'aborder des problématiques variées, notamment celle des alternatives au plastique à usage unique. Elle fut également l'occasion de présenter la méconnue stratégie de gestion des déchets solides pour la région Pacifique (lire l'encadré).

Situation ubuesque

Plusieurs sujets ont été identifiés comme prioritaires, en particulier la gestion des déchets dangereux. « Nous avons pu constater que les îles du Pacifique se retrouvent parfois dans une situation ubuesque », note l'experte. À titre d'exemple, Wallis-et-Futuna pourrait exporter ses déchets dangereux vers Fidji, mais en l'absence de ratification de la convention de Bâle*, leur transfert est impossible. « Nous réfléchissons à la mise en place d'une action conjointe entre nos trois territoires, avec le

concours de l'État, pour faciliter leur prise en charge. »

Concernant les dispositifs de financement, les entreprises gagneraient à bénéficier d'un support qui les recense tous.

Des solutions low-tech

Enfin, des réserves ont été émises face aux solutions « miracles » du biosourcé ou autres innovations. Pour Caroline Rantien comme pour d'autres spécialistes, l'avenir du traitement des déchets dans la région est au « low-tech », des solutions techniques simples « avec des matériaux que l'on peut trouver localement et dont on peut maîtriser le fonctionnement et la maintenance. »

* Traité international visant à réduire la circulation des déchets dangereux entre les pays.



UNE STRATÉGIE RÉGIONALE

Bien qu'elle n'ait pas de portée réglementaire, la stratégie adoptée à l'unanimité par le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) en 2005 fixe un cadre volontaire aux 23 pays signataires. L'un des aspects fondamentaux est qu'elle prévoit la tenue de consultations régulières entre les parties intéressées, notamment les gouvernements, les bailleurs de fonds et les ONG. La prochaine devrait avoir lieu en mai 2020 en Nouvelle-Calédonie.

En savoir plus :

www.sprep.org/att/IRC/eCOPIES/pacific_region/185.pdf

TRAE



LAMPE BUREAU KALI LED

Large choix de lampes



Une équipe de commerciaux et de professionnels du SAV à votre service contactez-nous au 35 20 50

NOUVEAU PEUGEOT RIFTER PRÊT POUR L'ACTION



PEUGEOT I-COCKPIT®
RÉGULATEUR DE VITESSE
BANQUETTE 1/3-2/3

MOTION & e-MOTION



PEUGEOT

Photo non contractuelle.

 **MÉNARD** | 41 44 70
AUTOMOBILES | www.peugeot.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

 PEUGEOT NC



Économie numérique

« ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU PAYS DANS LEURS PROJETS DE TRANSFORMATION DIGITALE »

Fidèle à la philosophie du groupe, « Inventons demain », le pôle numérique de CIPAC fourmille d'idées et s'engage avec ses partenaires dans le développement des nouveaux usages liés à la transition digitale de l'économie. Décryptage avec Pierre Massenet, directeur général de CIPAC.

Comment le groupe CIPAC accompagne-t-il la transition numérique du pays ?

Pierre Massenet : Le groupe a toujours été moteur dans le secteur des nouvelles technologies et ce, dès les années 1980. Nous avons fait venir le premier ordinateur Amstrad en 1985, développé le secteur des télécoms, puis lancé en 1996 le premier fournisseur d'accès à Internet avant d'ouvrir, en 2011, le premier datacenter local. Notre ambition consiste à fournir les infrastructures et les pools de compétences pour accompagner les acteurs du pays dans leurs projets de transformation digitale.

Quelles sont les spécialités de vos différentes enseignes ?

Nous disposons d'un écosystème d'entreprises complémentaires au sein du district numérique de CIPAC. DSP opère deux datacenters et se spécialise dans l'infogérance serveurs, c'est-à-dire la sous-traitance de tâches informatiques. Can'L fournit les services de connectivité et de développement logiciel. Cube.nc mobilise des compétences clefs en conseil et accompagnement, ainsi qu'un département téléphonie et réseau. Enfin, notre grossiste Satnet propose les équipements nécessaires pour déployer nos solutions. Nous investissons également en recherche et développement dans les technologies de l'Internet des objets (IoT),



des systèmes d'information géographique (SIG) et de l'intelligence artificielle (IA). Nous avons ainsi lancé la plate-forme iot.nc et développé des projets pilotes avec nos partenaires. Enfin, par le biais de notre start-up Insight, nous développons des services d'aide à la décision basés sur l'analyse d'imagerie de la Terre.

Quel sera le rôle de l'espace Gallieni Coworking ?

Ce sera à la fois un lieu de travail, d'échanges et d'animations. L'ambition est de rassembler

une communauté de spécialistes, qui en mutualisant leurs moyens, leurs compétences et leurs travaux, feront progresser l'innovation et le numérique en Nouvelle-Calédonie. La phase d'amorçage du coworking doit débuter le 1^{er} octobre. L'association ADE-N [Association pour le développement des entreprises du numérique, NDRL], qui régit l'espace, se donne douze mois pour aboutir, avec ses adhérents et partenaires, au projet finalisé.

Plus d'infos sur Gallieni Coworking :
34, rue Gallieni, Nouméa
coworkinggallieni@gmail.com

 GallieniCoworkingNC

CIPAC, PARRAIN DE LA PROMOTION EGC 2020

« Cela fait partie de notre engagement-citoyen d'accompagner les managers de demain dans leur parcours. Dans le cadre de notre plan d'entreprise CIPAC 2020, nous sommes en pleine transition managériale et culturelle. Il me semble pertinent de challenger les étudiants sur la mise en place de ces nouveaux modèles afin de les enrichir. »

Le Syndicat des Commerçants NC a rencontré le nouvel exécutif.

Nos demandes prioritaires, les mesures de relance en faveur du commerce :

- 1) Fiscalité : zones franches, incitations fiscales
- 2) Consommation : remboursement anticipé des taxes, harmonisation des taux de TGC, relance des chantiers BTP, soutien au rayonnement de la NC (port franc et duty free)
- 3) Sécurité des biens et des personnes

Ensemble, faisons des propositions



Rejoignez-nous !

**Y'A PRESQUE
TOUT CHEZ NOUS!**
LE CHOIX • LA PROXIMITÉ • LE SERVICE

Tél. : 27 54 10 • syndicatcommerce@lagoon.nc
www.syndicatdescommerçants.nc • [CommerçantsNC](#)



NOTRE MÉTIER :

Rendre simple
ce qui vous semble
compliqué



LES SOLUTIONS DE GESTION

D'ENTREPRISE DÉMATÉRIALISÉES

GESTION EXTERNALISÉE
DE VOTRE ENTREPRISE

Gérez et sécurisez votre activité

- Sécurité des données en mobilité
- Logiciels de bureautique et de gestion

Collaborez, échangez, partagez vos documents

- Centralisez et partagez vos documents (GED)

Gagnez en simplicité

- Mobilité de votre travail avec le réseau sans fil et la téléphonie
- Solution de vidéosurveillance

TECHNOLOGIE & SERVICE

296 296 – entreprises@lagoon.nc – www.lagoon.nc
Boutiques Ducos Plexus – Nouméa Sud, Galerie port Plaisance – Koné, CC Téari

Lagoon
Business



Tourisme



© Futuras réve - CCI-NC

EN PROVINCE SUD, L'ACCUEIL EN TRIBU MONTE EN GAMME

Poursuivant la mise en place des préconisations des Ateliers du tourisme, la province Sud travaille avec la CCI à un référentiel de classement. Objectif : améliorer l'offre d'hébergement en tribu.

Impulsé par une délibération de la province des îles en 2008, le classement de l'accueil en tribu s'étend aujourd'hui à la province Sud tout en évoluant avec l'émergence de nouveaux critères. « *Amorcé il y a deux ans, ce programme annuel consiste à accompagner la douzaine de structures identifiées comme potentiellement éligibles en province Sud, et à mettre en place un référentiel qui permette de normaliser progressivement l'offre touristique en tribu* », explique Valérie Maton, en charge du dossier à la CCI. Si le dispositif ne considérait jusqu'alors que des critères généralement liés aux équipements, avec ce nouveau référentiel, la grille de classement s'étoffe afin de mieux répondre aux attentes des

clientèles, qui sont en perpétuelle évolution.

Ce sont ainsi plus de 160 critères qui sont pris en compte sur des aspects d'équipement, de services, mais aussi d'hygiène, de sécurité et de préservation de l'environnement.

Une nouvelle stratégie de promotion touristique

Élaborée à partir d'un travail de réflexion qui implique les provinces, les offices de tourisme et les prestataires, cette nouvelle stratégie vise à donner une lecture simplifiée du classement des accueils en tribu. Pour Henry Shiu, adjoint au chef de service du développement économique de la DEFE à la province Sud, « *ce dispositif de classement va permettre de garantir un niveau de qualité à une offre authentique typiquement calédonienne.* » Pour la suite, la DEFE compte sur un effet boule de neige, espérant que les premiers classés donneront envie à d'autres structures de s'inscrire dans cette démarche.

Vers une uniformisation concertée de la signalétique

« *Il est important de considérer l'harmonisation de la signalétique de notation des accueils en tribu sur l'ensemble du territoire* », note Valérie Maton, de la CCI. Ce sujet devra être, selon les services de la DEFE, mené en concertation pour tenter de donner une lisibilité optimale sur le confort et l'offre de services auprès des touristes.

Contact :

Christian Tillon, chargé de développement c.tillon@cci.nc
Tél. : 24 42 23



► « *Ce dispositif de classement va permettre de garantir un niveau de qualité à une offre authentique typiquement calédonienne.* »
Henry Shiu, adjoint au chef de service du développement économique de la DEFE

THE X7



BAYERISCHE MOTOREN WERKE

Prestige Motors 2, rue E. Harbulot - PK6. Tél : 44 30 00 - contact@prestige.nc

www.bmw.nc - Construisons notre pays, économisons l'énergie.



Créateur de solutions pour l'emploi !

Intérim – CDD/CDI – Solutions RH



*Avec Manpower NC,
vous êtes au-dessus de la mêlée !!!*



SPONSOR OFFICIEL



Intérim

Nouméa Koné
☎ 250 150 ☎ 425 242

CDD/CDI

Nouméa
☎ 250 160

www.manpower.nc



DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ À DUMBÉA

Artisans et chefs d'entreprise.

Le parc d'activités PANDA vous propose des terrains :

- 🌿 Au coeur du Grand Nouméa
- 🌿 De toutes tailles (à partir de 10 Ares)
- 🌿 Entièrement viabilisés
- 🌿 Terrassés ou non terrassés



Choisissez votre terrain
www.panda.nc



46 70 10

axiome[®]

Bac de rétention et absorbant

Equipement de Protection Individuelle

Poubelles et cageots plastique

Tapis caoutchouc et joints

Excellente aptitude au collage

axiome[®]
Tél. 27 27 69 | Fax : 24 19 59
Commercial : 76 11 54
axiome@axiome.nc | www.axiome.nc
4 rue Fulton - ZI Ducos
Du lundi au vendredi 7 h à 12 h et 13 h à 17 h le samedi de 8 h à 11 h



Formation

COMMENT OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE SON ENTREPRISE

Fin septembre, la CCI organise une formation de quatre jours destinée aux entreprises ou organismes publics qui souhaitent optimiser la gestion technique de leur patrimoine immobilier. Une opportunité rare à saisir, avec une experte venue de Métropole.

Une enquête, réalisée auprès de 70 entreprises locales ciblées, a révélé un réel besoin de formation de la part des acteurs en charge de la gestion technique de patrimoine immobilier. Dans cette perspective de professionnalisation, la CCI va proposer pour la première fois quatre modules autour de la maintenance, de l'exploitation et de la sécurité des sites immobiliers. Quels sont les acteurs concernés et leurs responsabilités tout au long de la vie du bâtiment ? Comment prévoir les coûts liés à mon patrimoine ? Quelle stratégie d'achat sélectionner ? Quels sont les points de vigilance à la livraison ? Comment optimiser ma maintenance ? Des questions que se posent promoteurs, responsables travaux, responsables maintenance, syndics de copropriété, etc.

Une méthodologie

« Il y a une véritable attente sur cette thématique, explique Laurent Garcia, responsable du département relation entreprises à la CCI. En effet, il n'existe pas de formation initiale sur le territoire et les professionnels en charge de la gestion du patrimoine immobilier de leur entreprise ne disposent pas d'un accès aisé à l'information. Il s'agit à travers cette formation, de leur donner des clés, une méthodologie à mettre en place sur les aspects techniques et administratifs de leur métier. L'objectif est d'optimiser la gestion des contrats d'entretien (ascenseur, espaces communs...), l'exploitation, l'organisation des travaux et la sécurité des biens immobiliers dans lesquels leur entreprise a investi ».

Les quatre modules de formation (voir ci-contre) sont éligibles au FIAF.

Informations et inscriptions :

Tél. 24 40 76 / 24 31 35 / entreprises@cci.nc

www.cci.nc

Formation à la gestion technique d'un patrimoine immobilier

Formatrice : Isabelle Soyer, ingénieure spécialisée, société Icomis

Dates : 30 septembre, 1^{er}, 2 et 3 octobre (8 h-12 h / 13 h 30-16 h 30)

Lieu : CCI - 15 bis rue de Verdun

Contenu :

Module 1 – Cycle de vie d'un bâtiment (connaître la vie de l'immeuble, les étapes, les acteurs, les responsabilités afin d'optimiser sa gestion)

Module 2 – Enjeux, méthodes et bonnes pratiques (acquérir une vision globale et une méthodologie de gestion technique d'immeuble)

Module 3 – Pilotage de contrat (identifier les différents types de contrats, repérer les clauses clés, contrôler la bonne exécution...)

Module 4 – Évaluation et suivi de l'état des bâtiments (optimiser le plan pluriannuel de travaux en fonction de la stratégie immobilière)

Tarifs : 95 000 F par module d'une journée. Tarifs dégressifs pour 2 modules : 180 000 F / 3 modules : 260 000 F / 4 modules : 340 000 F. Formation éligible au FIAF.



Fiche pratique

DE NOUVELLES RÈGLES POUR FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS



Adoptée par le Congrès le 20 mars 2019, la délibération n°424 portant réglementation des marchés publics remplacera au 1^{er} janvier 2020 la délibération n°136/CP modifiée du 1^{er} mars 1967. À la clé, un accès simplifié et amélioré des petites et moyennes entreprises à la commande publique.

Quatre principales modifications sont à souligner.

• Support de publicité

Il est recommandé aux entreprises de privilégier une veille sur les plateformes dématérialisées habilitées (www.marchespublics.nc et www.marchespublics.province-nord.nc). En effet, la publication des avis d'appel d'offres ne se fera plus nécessairement dans la presse, les acheteurs publics ayant désormais le choix entre une publication papier ou dématérialisée. La dématérialisation reste obligatoire pour les marchés supérieurs ou égaux à 40 millions de francs HT.

• Simplification des pièces obligatoires et enveloppe unique

Les éléments de candidatures et d'offres sont désormais contenus dans une enveloppe unique. S'agissant des pièces à fournir, certaines demeurent obligatoires telles que la déclaration d'intention de soumissionner et l'acte d'engagement, mais la présentation d'autres pièces est laissée à l'appréciation de l'acheteur (note sur les moyens techniques et

humains, plan de charges, etc.). Par ailleurs, l'acheteur peut désormais demander à une entreprise de préciser ou compléter son offre. Enfin, il n'y a plus d'obligation réglementaire pour le candidat de signer l'offre qu'il remet. Sauf disposition contraire du règlement de consultation, le marché est signé uniquement par l'entreprise retenue. Cette nouveauté permet de déposer une offre sur les plateformes sans recourir à la signature électronique.

• Lots réservés

Les acheteurs publics peuvent réserver des lots ou parties de lots de leur marché, dans la limite de 30 % du montant de l'opération, aux structures d'insertion et aux entreprises de moins de 15 salariés.

• L'allotissement

Pour permettre un accès maximal à la commande publique, notamment aux PME et TPE, la nouvelle délibération prévoit des cas d'allotissements obligatoires, alors qu'auparavant, la réglementation donnait entière liberté à l'administration de ne pas allotir. Ainsi, l'allotissement devient une obligation dès que l'objet des travaux, fournitures ou services permet l'identification de prestations distinctes par leur nature, leur technicité, leurs modalités de mise en œuvre, leur lieu de réalisation ou leur autonomie de gestion et de pilotage.

Par exception, il peut être passé un marché global non alloti pour les travaux concourant à un objet unique dont le montant global est inférieur à 50 millions de francs.

Une guide pratique vous sera proposé avant l'entrée en vigueur de la nouvelle délibération sur le site internet de la CCI.

Outils d'information

- Un guide des marchés publics, réalisé par la direction des Achats, du patrimoine et des moyens (DAPM) du gouvernement, sera bientôt disponible sur www.marchespublics.nc.
- Des présentations de la nouvelle réglementation seront également organisées à Nouméa et à Koné.

Plus d'info sur www.cci.nc

SE FORMER AUX MARCHÉS PUBLICS EN LIGNE

La CCI et le gouvernement proposent une formation gratuite à la plateforme dématérialisée des marchés publics, qui répertorie les consultations et les appels d'offres de nombreuses collectivités. À l'issue de cette demi-journée d'initiation, les participants sauront utiliser les fonctionnalités de base de la plateforme et répondre à un appel d'offres dématérialisé. Prochaine session le 9 octobre.

Renseignements et inscription : www.cci.nc



Données du mois

PANORAMA DE L'IMMOBILIER : LE MARCHÉ RESTE STABLE

Quel type de bien vendu, où et à quel prix ? Pour le savoir, plongez-vous dans le Panorama 2018 de l'Observatoire de l'immobilier, piloté par la CCI. Un précieux document disponible sur www.cci.nc qui dresse et analyse les transactions immobilières enregistrées cette année-là.

Le Panorama 2018 s'appuie sur les données collectées par l'Observatoire de l'immobilier (lire l'encadré), à savoir les transactions immobilières sur tout le territoire, ventilées par zone géographique,

par nature de bien, par segment de type de bien – neuf ou ancien – et par typologie. Les résultats de cette dernière étude offrent des éléments de contexte (crédits à l'habitat, mesures fiscales, évolution réglementaire, etc.), les chiffres clés, et l'analyse des transactions par type de bien : terrain à bâtir, appartement et maison ou villa.

État des lieux

Enseignement phare : malgré un contexte fragilisé, le marché de l'immobilier reste stable en 2018, grâce au soutien de plusieurs dispositifs

L'OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER

Mis en place en 2013 à la demande des professionnels du secteur, l'Observatoire de l'immobilier repose sur un partenariat conclu entre la Chambre territoriale des notaires, l'ISEE et la CCI, avec la contribution de nombreux professionnels : agences immobilières, banques, cabinets de défiscalisation, aménageurs, promoteurs, etc. Son rôle est d'observer les transactions immobilières pour une meilleure connaissance du marché et de ses tendances. Cet outil permet aussi d'évaluer l'efficacité des politiques publiques. L'Observatoire devrait être complété afin de pouvoir apporter des données sur le secteur locatif.

www.cci.nc
Rubrique information économique

d'incitation fiscale ces dernières années. Le nombre total de transactions, tous types de biens confondus, s'élève à 2697 (contre 2708 en 2017), pour une progression en valeur de 8 %.

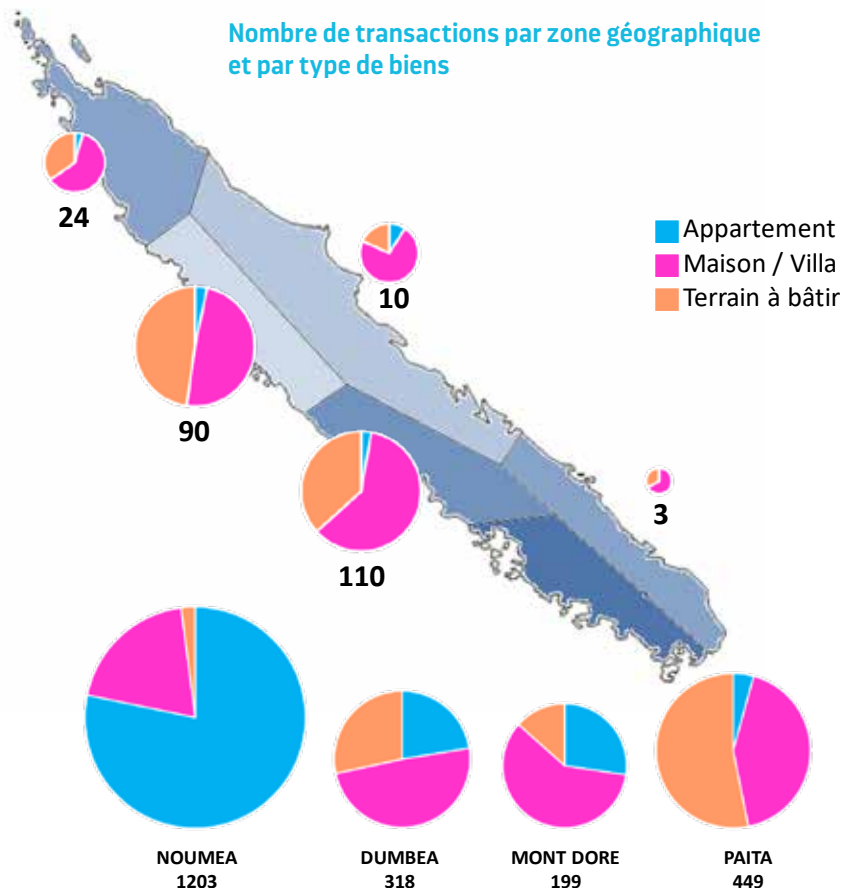
L'appartement en tête

L'appartement demeure le produit numéro un avec 40 % des transactions, localisées dans le Grand Nouméa (à 99 %) et en majorité dans l'ancien (67 % des biens). Mais la villa l'emporte pour les achats en primo-accession, et sur les secteurs de Nouméa et Païta essentiellement (respectivement 33 % et 34 % des transactions). Les communes du Grand Nouméa concentrent de fait le marché, avec 88 % des ventes tous biens confondus, tandis que le volume des transactions sur la zone VKP poursuit son repli.

Un secteur de 85,6 milliards

Pour 2018, le secteur de l'immobilier pèse près de 72 milliards de francs en ce qui concerne les biens destinés à l'habitat (84 % des transactions). À noter également, entre 2017 et 2018, les transactions relatives aux autres biens – dock, commerce, bureau, etc. – enregistrent une hausse de plus de 3 milliards de francs qui s'explique essentiellement par des ventes de terrains et surfaces commerciales de valeurs importantes.

Nombre de transactions par zone géographique et par type de biens





Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au 1 ^{er} juillet 2019	
• Prêts pour achats ou ventes à tempérament	3,79 %
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	1,81 %
• Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	2,21 %
• Découverts en compte	13,91 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	1,75 %

Intérêt légal (1^{er} semestre 2019, de janvier à juin inclus)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels **3,26 %**
Autres cas **0,87 %**

Taux de base bancaire

TBB moyen pondéré **6,60 %**

Indice et taux

Prix juillet 2019 **109,80**

Prix hors tabac juillet 2019 **107,52**

Inflation hors tabac (12 derniers mois) .. **+0,2 %**

Inflation générale (12 derniers mois) **+0,7 %**

Salaire minimum brut garanti (depuis le 1^{er} octobre 2018)

SMG horaire **926,44 F CFP**

SMG mensuel **156 568 F CFP**

Salaire minimum agricole

SMAG horaire **787,49 F CFP**

SMAG mensuel **133 086 F CFP**

Feuille de paie (avril 2019)

Plafond CAFAT **363 700 F CFP**

Plafond maladie CAFAT / RUAMM .. **510 500 F CFP**
(tranche 1) / **5 279 700 F CFP** (tranche 2)

Plafond FSH **306 900 F CFP**

Plafond formation professionnelle .. **363 700 F CFP**

Plafond Sécurité sociale **402 983 F CFP**

CCS **non plafonnée**

Évolution du BT21

	2017	2018	2019
Janv.	102,77	104,01	104,31
Fév.	103,06	104,03	103,93
Mars	103,22	104,29	103,88
Avril	103,58	104,63	104,15
Mai	103,75	104,60	104,25
Juin	103,84	104,34	104,42
Juil.	103,86	104,55	104,07 (provisoire)
Août	103,74	104,79	
Sept.	103,69	104,79	
Oct.	103,68	104,08	
Nov.	103,62	104,14	
Déc.	103,55	104,42	

Échéances

30 septembre -

Impôt sur les sociétés (IS)

- Paiement de l'acompte.
- Dépôt de la liasse fiscale pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31/05.

31 octobre -

IS

- Paiement de l'acompte.
- Dépôt de la liasse fiscale pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30/06.

Impôt sur le revenu (IR)

- Paiement de l'avis. Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ayant un revenu et n'ayant pas opté pour un paiement par mensualisation ou prélèvement à l'échéance.

30 novembre -

IS

- Paiement de l'acompte.
- Dépôt de la liasse fiscale pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31/07.

FORD RANGER



GAGNEZ 4 FORD RANGER DANS VOS STATIONS **SHELL ET PACIFIC**

Trouvez le Ranger qui vous convient !



Double cabine



Raptor



Simple cabine



Super cabine

RANGER ATELIER, RANGER NACELLE, SIMPLE CABINE, SUPER CABINE, DOUBLE CABINE ET RAPTOR. CHAQUE RANGER EST DIFFÉRENT !

La gamme Ford Ranger offre une multitude de combinaisons et de versions en boîte manuelle ou automatique. Ce n'est pas parce que nous avons les mêmes pick-up qu'ils doivent tous être identiques !



diginova

NOUVELLE-CALÉDONIE | 2019

- ENTREPRISES
- ARTISANS
- PORTEURS DE PROJETS
- ENSEIGNANTS
- CHERCHEURS
- INVESTISSEURS
- ÉTUDIANTS

#Bousculez votre réalité !

L'écosystème
du digital calédonien
réuni pour Diginova2019

diginova.nc

En partenariat avec



BTP & CONSTRUCTION • AGRICULTURE • ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT • MINE & INDUSTRIE
 ÉDUCATION • DISTRIBUTION & COMMERCE • MÉDIA • TOURISME & MOBILITÉ
 CYBERSECURITÉ • ADMINISTRATION • MEDTECH • FINTECH